

Année scolaire 2022-2023

Tarifs mensuels (de septembre à juin)

Statut : APPRENTISSAGE -frais annexes déduits sous réserve accord OPCO

y compris frais de restauration, hébergement (pour les internes)

Frais annexes déduits si accord prise en charge OPCO*

coût par année de formation (10 mois)

Scolarité gratuite

Classes	Apprenti(e) demi-pensionnaire	Apprenti(e) Interne	Apprenti(e) Externe
CAPA (coût par année de formation) - MA (Métiers Agriculture)	40,85 €	115,76 €	cette possibilité n'existe pas
<i>13 semaines de formation au CFA / MA1 et 12 semaines pour les MA2</i>			
Seconde BAC PRO (Agriculture+TCV)	53,41 €	151,37 €	cette possibilité n'existe pas
<i>17 semaines de formation au CFA</i>			
1ère BAC PRO CGEA+TCV	56,56 €	160,28 €	0,00 €
<i>19 semaines de formation au CFA</i>			
Terminale BAC PRO CGEA+TCV	62,84 €	178,09 €	0,00 €
<i>19 semaines de formation au CFA /CGEA et 20 semaines pour les TCV</i>			
CAP AS Agent de Sécurité	37,70 €	106,85 €	cette possibilité n'existe pas
<i>12 semaines de formation au CFA</i>			
BP ATPS Agent Technique Prévention et Sécurité	40,85 €	115,76 €	0,00 €
<i>12 semaines de formation au CFA</i>			

Remarques :

A ces tarifs, il faut ajouter 15€ d'adhésion à l'association MFR/année de formation & 30€/internes pour les animations

Frais d'inscription = 25€

* Frais annexes : si l'OPCO ne participe pas aux frais de repas et hébergement (pour interne), les frais seront facturés en totalité

Règlement par prélèvement au 05 ou 12 du mois, de septembre à juin.

MAISON FAMILIALE RURALE
 53940 Saint-Berthevin
 ☎ 02-43-69-25-53
 Mail : mfr.st-berthevin@mfr.asso.fr

www.mfrsaintberthevin.com